



Arbitrage Espoirs Pro A

Collaboration Arbitres et Entraîneurs

Préambule

Le championnat Espoirs présente la particularité d'être un championnat à moindre enjeu sportif (ni montée, ni descente) sur lequel le travail des entraîneurs réside principalement dans la formation du futur joueur de haut-niveau.

La relation arbitres-entraîneurs peut davantage qu'ailleurs y être développée, au profit de la formation personnelle du joueur et mais aussi de celle des arbitres et entraîneurs qui ont pour vocation à évoluer eux-aussi à un niveau supérieur.

La FFBB et la LNB s'associent pour mettre en place un projet visant à permettre :

- aux joueurs d'exprimer leur potentiel dans un cadre d'arbitrage particulièrement orienté vers les attentes du haut-niveau
- aux arbitres et aux entraîneurs d'échanger pour une meilleure compréhension mutuelle, pour développer leurs connaissances respectives du jeu et de l'arbitrage

Objectifs

I. Contribuer au développement du joueur, des entraîneurs et des arbitres

- L'arbitrage doit être adapté et répondre à une philosophie de développement du joueur espoirs
- Des consignes techniques sont données dans ce sens aux arbitres
- Les retours sur les rencontres doivent permettre un suivi global de l'arbitrage dans la division et de relever les points à améliorer dans le travail des entraîneurs et des arbitres.

II. Permettre des échanges positifs et constructifs entre arbitres et entraîneurs

L'entretien post-rencontre arbitres – entraîneurs doit amener à :

- Une meilleure connaissance et compréhension mutuelle des individus et des tâches de chacun
- Une amélioration des relations entre arbitres et entraîneurs autour du projet commun,
- Offrir au joueur de s'exprimer dans un cadre de haut-niveau et donner le meilleur de lui-même
- Une meilleure compréhension et connaissance du jeu, des objectifs techniques et tactiques pour l'arbitre
- Une meilleure compréhension et connaissance des règles et du fonctionnement de l'arbitre pour les entraîneurs

III. Donner des opportunités de connaissance et de progrès aux arbitres et aux entraîneurs

Mise en œuvre de la Collaboration

I. Responsables de projets

- Un responsable arbitre et un responsable entraîneur travaillent en collaboration pour animer le dossier « Arbitrage Espoirs »
- Un formateur de la FFBB est nommé pour assurer le suivi du dossier :
 - Abdel HAMZAOUI arbitre – ahamzaoui@ffbb.com
 - Son rôle est d'assurer un suivi et une régulation de l'arbitrage de la compétition Espoirs et de veiller au respect de la collaboration de la part de chaque arbitre. Il communique avec le coordonnateur des entraîneurs et contribue à l'établissement du bilan.
- L'entraîneur coordonnateur est nommé par la LNB :
 - Lauriane DOLT entraîneur - SIG Strasbourg
 - Elle fait le relai des entraîneurs et gère les retours des coaches. Elle communique avec le responsable arbitre et contribue à l'établissement du bilan.

II. Désignation des arbitres

- Jacky GRELLIER, répartiteur national du championnat Espoirs, travaille en relation avec Abdel HAMZAOUI
- Les désignations se font davantage en fonction du profil de l'arbitre et son implication dans le projet que sur la proximité. Cela peut amener à des déplacements plus importants de certains arbitres vers des lieux isolés du projet que d'usage.
- Il n'y aura pas d'observation officielle des arbitres par un observateur FFBB sur ces rencontres (sauf pour des évaluations vidéos dans le cadre du Concours Arbitre National)

III. Désignation Trophée du Futur

- 4 arbitres HN
- 4 arbitres nationaux (Espoirs)
 - Le classement des arbitres nationaux
 - Les retours du responsable arbitre
 - Les retours du responsable entraîneur

IV. Débriefing d'après match

- 15 minutes après la fin de la rencontre les deux entraîneurs rejoignent les deux arbitres au vestiaire arbitre pour échanger sur la rencontre, le jeu, le coaching et l'arbitrage
- Ce moment doit être un moment d'échange constructif. Les "leçons" et "critiques ouvertes" n'y ont pas leur place
- Ce doit être un moment d'échange visant à développer la connaissance et la compréhension de chacun, à apporter une meilleure connaissance à tous, à ouvrir des perspectives d'évolution pour tous
- A noter que ce débriefing est **obligatoire** quelque soient les fonctions de l'entraîneur espoirs sur l'équipe professionnelle

V. Saisie/Envoi des fiches retour de rencontre

- Arbitres et entraîneurs renseignent obligatoirement une fiche de rencontre au plus tard 48 heures après la fin de la rencontre.
- Arbitres :
 - chaque arbitre doit remplir sa fiche d'autoévaluation via le lien Google doc suivant : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfY19kTNf9omLk-61nGM-2MoV-V9bTdTY9sYRUj3uaLIQ/viewform?vc=0&c=0&w=1>
- Chaque entraîneur doit remplir sa fiche via le site de la LNB.
- Ces fiches ne constituent pas des fiches d'évaluation des personnes mais doivent contribuer à évaluer globalement de la collaboration et faire progresser ses acteurs

VI. Mise à disposition des Vidéos des rencontres

- Dans le but de permettre aux arbitres de travailler sur leur rencontre, notamment sur leur trajet retour, les clubs mettent à disposition des arbitres la vidéo de la rencontre.
- Arbitres : Avant chaque rencontre, chaque arbitre doit fournir à l'entraîneur local ou le responsable vidéo du club un disque dur (de préférence) ou une clé USB de format 3.0 avec suffisamment de capacité pour enregistrer la rencontre (4Go minimum)
- Entraîneur : Après chaque rencontre l'entraîneur du club recevant remet à chaque arbitre avant son départ le fichier vidéo de la rencontre sur le disque dur ou la clé USB fournie par l'arbitre.

VII. Envoi de clips vidéo de rencontre

- Les arbitres doivent envoyer après chaque rencontre Espoirs Pro A chaque semaine 3 clips significatifs et utiles
- Chaque arbitre remplit son tableau « débriefing vidéo » avec ses commentaires sur les 3 clips. Un des coaches-arbitres du projet Espoirs Pro A lui fera un retour
- Les entraîneurs sont également invités à envoyer des clips sur des sujets qui les interpellent.
- Ces clips doivent servir à créer des outils pédagogiques à destination du groupe

- Les clips arbitres sont à envoyer à :
 - Abdel HAMZAOUI : ahamzaoui@ffbb.com
 - Eddie VIATOR : eviator@ffbb.com

- Les clips entraîneurs sont à envoyer à :
 - Lauriane DOLT : ldolt@sigstrasbourg.fr

- Envoi des clips :
 - Dans les 72h après le match

- Retour des clips :
 - Dans les 72h après l'envoi des clips

VIII. Un bilan mensuel à destination des entraîneurs et des arbitres

- Tous les mois, au regard des retours obtenus, un bilan mensuel est établi par l'équipe technique Espoirs
- Le bilan mensuel est envoyé aux arbitres et entraîneurs de la division

Nous comptons sur la collaboration de chacun pour que ce projet soit une réussite et qu'il permette à tous de progresser

MERCI